Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/466
4 avril 1995

Distr. GENERALE

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMUNICATION DATEE DU 15 FEVRIER 1995 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE DE L'ARGENTINE AUPRES DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

1. Le Directeur général a reçu de la mission permanente de l'Argentine une lettre datée du 15 février 1995 concernant le dépôt par l'Argentine de son instrument de ratification du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

2. A la demande de la mission permanente, le texte de cette lettre est reproduit ci-joint.

95-00960

TEXTE DE LA LETTRE DATEE DU 15 FEVRIER 1995 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE DE L'ARGENTINE

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous informer que la République argentine a déposé le 10 février 1995, à Washington, D.C. (Etats-Unis d'Amérique), l'instrument de ratification du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

Vienne, le 15 février 1995

(signé) Andrés Pesci-Bourel
Ambassadeur
Représentant permanent

Monsieur Hans Blix
Directeur général de l'Agence internationale
de l'énergie atomique
Vienne